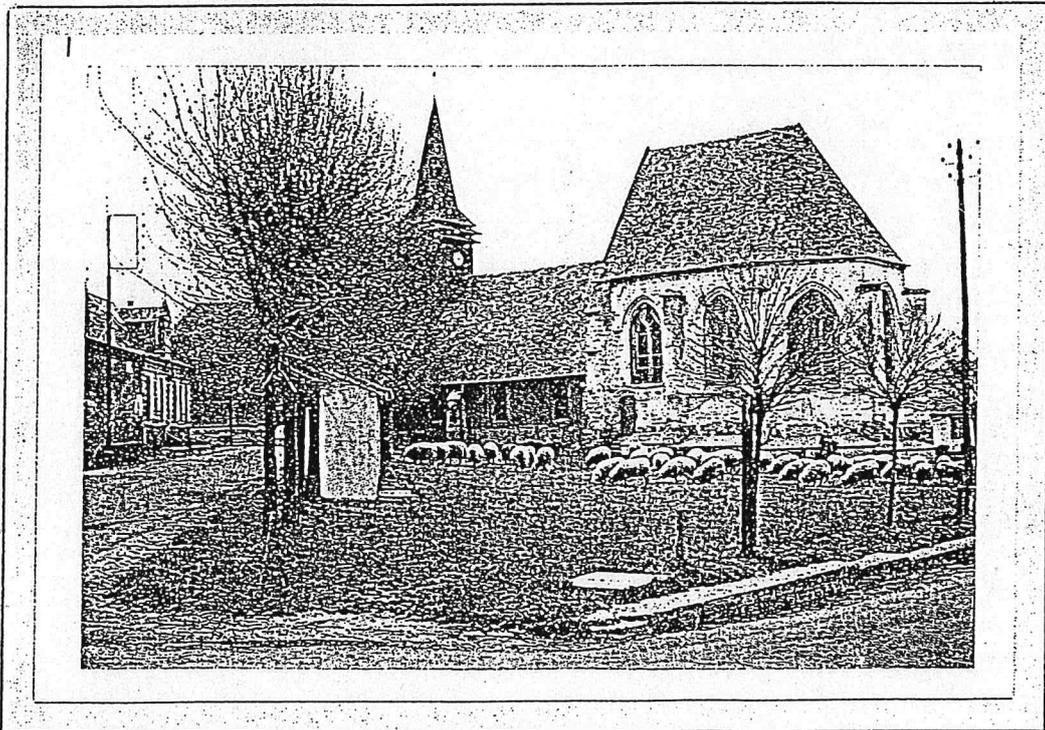


COMMUNE

DE

WOIGNARUE



Woignarue, l'église et la place en 1970.

BULLETIN DE LIAISON

MUNICIPAL

1997

SOMMAIRE

- Le Mot du Maire
- Bilan d'une saison au Camping Municipal
- Commission Ecole - Ramassage - Sports
- Bâtiments Communaux - Plantations - Personnel Communal
- Rappel : Réglementations diverses
- Le Budget 96
- Les Associations
- Amis des Aînés de Woignarue
- Association Municipale élargie des Fêtes de Woignarue
- Association des Parents d'Elèves de Woignarue
- Centre Aéré
- La Chasse
- Club Omnisports de Woignarue - Foot -
- Club Omnisports de Woignarue - Gym -
- Harmonie
- Jumelage Woignarue - Wehrden
- UNC - AFN
- Calendrier des Fêtes
- Bibliothèque
- Etat -Civil 1996

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter tous nos voeux pour l'année 97.

Que cette nouvelle année, vous apporte bonheur et réussite que ce soit sur le plan professionnel ou familial.

L'année écoulée a vu la réalisation de nombreux travaux dans notre Commune, les responsables des Commissions en feront le bilan dans ce bulletin.

Les projets 1997 sont d'abord l'assainissement qui doit commencer en fin d'année, les demandes de subventions et de financement sont en cours. Pour cette première tranche : la Grande Rue et la Rue du Haut sont au programme.

L'aménagement d'un plateau d'éducation physique au terrain de sport est en prévision.

Le problème de la Demeure d'Hautebut est toujours d'actualité, de nombreuses réunions ont eu lieu avec le Comité Départemental du Tourisme et le Syndicat mixte de la Côte Picarde pour voir l'avenir de cette maison de vacances.

La digue des Bas-Champs qui doit être remise en état aura pour cause la suppression de 24 emplacements dans notre Camping qui espérons pourront être refaits dans la parcelle voisine.

Les projets de base nautique et Projet Vaneck à Onival sont à étudier avec prudence et réflexion.

L'embellissement de notre village ne peut se faire que par la bonne volonté de tous. Je pense qu'un effort est à faire ensemble " Habitants et Commune".

Je remercie les responsables des Associations locales pour leur participation à ce bulletin, les Conseillers Municipaux et en particulier les adjoints pour leur dévouement et leur responsabilité au sein de notre Commune.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux résidants dans notre village et encore une bonne année à tous.

*Le Maire,
C. DEVILLERS*

A PROPOS DU FOURGON POMPE TONNE

Fin avril, j'apprends à la Mairie par l'intermédiaire de la secrétaire que l'ancien Chef de Corps des sapeurs pompiers Monsieur MARTIN est venu annoncer que les pompiers allaient avoir un camion pompe et que la municipalité ne pourrait refuser ce camion.

Quelques jours après l'ancien Président du Comité de Jumelage me fait savoir qu'il a reçu une lettre du Maire de WEHRDEN (Ville jumelée avec Woignarue) et vient me la présenter, cette lettre ouverte m'annonce que la Ville de WEHRDEN à l'intention d'offrir un fourgon pompe au Comité de Jumelage et aux pompiers de Woignarue. Ce courrier est d'ailleurs conservé par Monsieur BECQUET Gaston.

Les jours suivants le Conseiller Général, médecin, Capitaine des pompiers d'Ault Monsieur DE WAZIERES me fait savoir qu'il a été invité chez M. CAILLEUX Gabriel et qu'il s'est retrouvé avec le Lieutenant VANDESTEEENE, Chef de Corps de Friville-Escarbotin pour discuter de ce camion, surpris de mon absence Monsieur DE WAZIERES me fait part de cette entrevue et me précise qu'il n'a pas l'intention de se mêler de ce problème. Le Maire étant responsable des pompiers dans sa Commune.

Suite à cette rencontre et la demande de plusieurs pompiers, je prends contact avec l'Adjudant Chef GALLET pour renseignements concernant les Centres de premières interventions comme le notre.

Une réunion est organisée en Mairie le 14 Mai 1996, participant à cette réunion : le Conseiller Général Médecin Capitaine DE WAZIERES, l'Adjudant Chef GALLET du centre de secours d'Abbeville (Pompier professionnel), les pompiers locaux et les trois adjoints.

Dans un centre de première intervention (CPI), l'effectif est de 12 hommes gradés et sapeurs. Le nombre de pompiers susceptibles de rejoindre le centre dans un délai de cinq minutes après l'appel est de 4 (1 gradé au minimum).

L'équipement minimum d'un tel centre comprend :

- 1) Un véhicule de transport personnels et matériel avec motopompe 500 litres/minute.
- 2) Le matériel hydraulique nécessaire à l'établissement de :
 - a) une lance à eau de 65/18 avec 300 m de tuyaux de refoulement de 70 mm
 - b) deux lances à eau de 40/14 avec 100 m de tuyaux de refoulement de 45 mm
- 3) Une échelle à coulisse et petit matériel.

Pour faire fonctionner un fourgon pompe tonne (FPT), il faut 8 hommes pour intervenir.

Suite aux indications précises du responsable du centre d'Abbeville concernant l'emploi d'un tel véhicule qui ne correspond pas aux besoins d'un CPI comme le notre, j'adresse un courrier au Maire de WEHRDEN en lui expliquant les raisons de ce refus.

Surprise ! Le 21 Novembre quand Monsieur TOULET Daniel, Président du Jumelage, BECQUET Gaston et CAILLEUX Gabriel viennent me voir en Mairie en m'annonçant que le camion arrive le 23 Novembre. Ayant refusé le véhicule au mois de Mai, je ne comprends pas cette façon d'agir et refuse d'accueillir les responsables de WEHRDEN avec leur fourgon.

En mars 1995, un fourgon C35 Citroën a été acheté par la Municipalité précédente pour équiper notre CPI, ce véhicule polyvalent correspond à nos besoins vu les interventions qui sont faites sur notre Commune.

La visite du Corps des Sapeurs Pompiers faite au mois d'Août 1996 par le Centre de secours d'Abbeville indique que le corps à un équipement normal pour un centre de première intervention donc opérationnel.

Etant responsable du Corps des Sapeurs Pompiers, je pense que le Comité de Jumelage aurait dû me mettre officiellement au courant de ce problème dès le mois d'Avril et demander l'avis de la Municipalité pour la prise en charge de ce véhicule avant tout engagement de leur part.

Un courrier a été renvoyé au Maire de WEHRDEN, le 16 décembre 1996 mais aucune réponse nous a été donnée pas plus qu'à la lettre du mois de Mai.

Le Maire,
C. DEVILLERS

BILAN D'UNE SAISON AU CAMPING MUNICIPAL

L'an dernier, dans la rubrique "Camping d'Onival" la Commission chargée du Camping vous donnait connaissance des travaux à réaliser au terrain classé 2 étoiles.

Cette année, nous ferons le bilan de la saison 96 et vous informerons des travaux effectués.

Ouvert de Pâques au 30 septembre, le Camping a accueilli :

- 279 campeurs en Juin pour 2659 nuitées
- 1798 campeurs en Juillet pour 12588 nuitées
- 1986 campeurs en Août pour 12494 nuitées

Soit un total de 4063 campeurs représentant 27741 nuitées pour les 3 mois considérés, période la plus chargée de l'année.

Le taux d'occupation le plus élevé se situe entre le 14 Juillet et le 15 Août.

Il faut noter qu'au cours de l'année écoulée, aucune arrivée n'a été enregistrée après le 7 septembre.

Les estivants qui fréquentent ce lieu sont en majorité des habitués (certains y viennent depuis plus de 20 ans). Ce sont des vacanciers de proximité. En juillet par exemple 2444 nuitées ont été enregistrées au profit des vacanciers de l'Oise, 2041 par ceux de l'Aisne, 2110 par ceux de la Somme, 1433 par ceux du Nord et 982 par des touristes du Pas de Calais, 9010 nuitées sur les 12588 étaient assurées par des estivants originaires des 4 départements.

Les étrangers les plus nombreux viennent d'Allemagne, 152 allemands sur 2 mois.

Pendant les mois de Juillet et Août, le responsable du Camping, Monsieur DEPOILLY André est aidé dans sa tâche par du personnel temporaire, tous domiciliés dans la Commune. Six personnes ont effectué 124 heures chacune à l'accueil (étudiantes ou sans emploi). 3 hommes ont été employés comme veilleurs de nuit (demandeurs d'emploi), 2 comme aide-gérant (étudiants) et 6 femmes ont assuré le nettoyage des locaux communs (sanitaires).

Merci encore à toutes ces personnes qui effectuent certains travaux dans des conditions parfois difficiles.

La masse salariale avec les charges se monte à 189 019 Frs.

Après avoir fait un rapide bilan de cette saison, parlons des travaux réalisés en 1996.

- le ravalement des bâtiments a été fait ainsi que la peinture à l'intérieur des bâtiments collectifs.
- les portes des blocs sanitaires ont été réparées et repeintes, 8 entièrement rénovées.
- les mains courantes des accès aux blocs sanitaires remplacées.
- tous les robinets ont été changés par des robinets temporisés dans un souci d'économie de consommation d'eau.
- 10 bornes d'alimentation électrique ont été remplacées.
- 2 murets de soutènement construits.
- 2 chauffe-eau "slyx" remplacés
- 3 emplacements de containers à ordures créés.
- les points d'alimentation et d'écoulement d'eau refaits.
- les fossés d'écoulement d'eau curés.

Le programme des travaux prévus a donc entièrement été réalisé grâce à la compétence des employés communaux et à l'Équipe de l'ADI 80 pour le ravalement, à tous merci.

Coût total de ces travaux plus de 200 000 Frs. D'autres travaux sont envisagés pour 1997. Il faut poursuivre l'entretien pour continuer à accueillir nos fidèles vacanciers.

À l'avenir, la configuration de ce terrain crée il y a plus de trente ans risque de subir des modifications importantes avec la construction de la digue.

LEGRAND Bernard
Président de la Commission Camping

COMMISSION ECOLE - RAMASSAGE - SPORTS

TRANSPORTS SCOLAIRES

Comme prévu en 1995, vu les différents problèmes rencontrés avec le système de location de car sans chauffeur, la décision d'acquérir un moyen de transports scolaires en accord avec le Conseil Général a été prise par le Conseil Municipal. Un Master Renault modifié à 31 places enfants ou 18 adultes permet aujourd'hui d'effectuer dans de bonnes conditions le ramassage ainsi que le transport de nos enfants, vers la Demeure d'Hautebut, pour le midi.

Par extension le mini bus est utilisé aussi dans ses limites par le Centre Aéré.

HALTE GARDERIE

La gratuité du service a été reconduite pour l'année 96/97, 5 à 10 enfants par jour fréquentent régulièrement la Halte Garderie.

CANTINE SCOLAIRE

Prix des repas pris à la Demeure d'Hautebut, pour l'année 97 :

Par repas 27.44 Frs dont
10,64 Frs Part Communale
16,80 Frs Part Familiale

ACTIVITE PONEY-CLUB

L'activité Poney-Club a été reconduite pour l'année 96/97 comme les années précédentes à concurrence de 15 séances.

TRAVAUX REALISES AU GROUPE SCOLAIRE

- Rénovation du Bureau de la Directrice
- Petits entretiens

L'INFORMATIQUE ET L'ECOLE

Fourniture au Groupe Scolaire à la rentrée 96 d'un micro-ordinateur équipé Multimédia permettant d'avoir accès au Monde de l'image, de la Vidéo et du Son. Une dotation fort appréciée par les enseignantes et qui devrait permettre à nos enfants de redécouvrir l'outil informatique tel qu'il est aujourd'hui dans tous les domaines professionnels et loisirs.

TERRAIN DE SPORTS

L'aménagement de l'abri est quasiment terminé. Comme vous avez pu le voir, la structure métallique réalisée en 1995 par Monsieur FABBRO n'a pu être conservée pour des raisons de non conformité avec la nouvelle loi sortie en 1996 sur la sécurité dans les stades. Une structure en dur a donc été réalisée.

J'espère qu'elle donnera satisfaction à tous et que cet aménagement sera maintenu dans son état initial.

SPORTS

Résultats moyens pour notre équipe première. Par contre, nos jeunes continuent à progresser malgré un certain relâchement constaté sur le terrain depuis quelques dimanches.

Une équipe de football c'est au minimum 11 joueurs pas 7 ou 8.

Un effort, Messieurs à vous de jouer.

Remerciements renouvelés aux Principaux Dirigeants pour leur dévouement permanent.

PREVISION 1997

Le dossier pour l'aménagement du Plateau d'activité multisports est lancé, nous espérons pouvoir voir réaliser les premiers travaux courant 1997.

FEDERATION DES ASSOCIATIONS ET DE VOLONTE

Plusieurs personnes demandent à faire des activités sportives différentes (ex : Ping-Pong, gym ...) et à ce titre réclament l'aide de la Commune. Il est difficile de répondre oui à 1 ou 2 personnes alors qu'il serait plus facile de discuter avec une représentation de toute ces volontés ou demandes . C'est pourquoi j'invite éventuellement celles et ceux qui désirent faire du sport dans notre Commune à se regrouper en accord avec les associations existantes et redéfinir le Club Omnisports de Woignarue qui n'existe aujourd'hui que par le nom.

A TOUTES ET A TOUS BONNE ANNEE 1997



Le Président,
J.C DELENCLOS

BATIMENTS COMMUNAUX

Beaucoup de travail reste à faire mais depuis un an, certains bâtiments communaux sont en restauration ou en fin de travaux : les tribunes du stade, le garage du car scolaire, des améliorations au gîte avec la réalisation d'un barbecue. Tous ces travaux ont été réalisés par les employés communaux.

Dès le printemps, la Salle des Fêtes, et l'arrière de la Mairie seront mis en peinture. Coût total des fournitures : 8 114 Frs.

Les joints seront refaits au Gîte Rural, d'ailleurs un échafaudage a été acheté pour réaliser ces travaux .

Un revêtement de sol est prévu pour le bureau de la secrétaire ainsi que celui du Maire.

Divers travaux d'amélioration au vestiaire et la mise en peinture de la main courante du stade seront également réalisés.

Le travail effectué par les personnes employées par l'ADI 80 est très apprécié. La participation de la Commune est de 4 800 Frs pour une période de 3 mois.

Ils ont refait, cet été, une partie des murs du cimetière.

En décembre, ils ont effectué la restauration de l'Eglise.

Dès les mois de mai et juin, ils termineront les murs du Cimetière.

Différents corps de métiers représentés au sein de l'équipe permettent la réalisation de multiples travaux. Félicitations à cette association ainsi qu'à son responsable.

PLANTATIONS

Dès le printemps prochain des plantations seront effectuées derrière la Mairie, entre le groupe scolaire et le complexe sportif et autour de l'Eglise. Ces plantations, pour un montant total de 10 164 Frs seront effectuées par l'Entreprise TRANCART d'Abbeville, qui a été retenue après l'ouverture des plis. Ces travaux sont placés sous la responsabilité de la DDA.

Une subvention de 30 % est accordée à la Commune par le Conseil Général.

D'autres plantations sont également à l'étude, notamment le remplacement des arbres sur la Place, les talus Rue du Haut et Rue Honoré Arthur.

L'été a vu l'arrivée de quelques fleurs sur toute la Commune, plantées et arrosées par le Personnel Communal. Il est agréable d'avoir des félicitations pour ces quelques embellissements, même un courrier de la part d'habitants d'Onival.

Beaucoup reste à faire, c'est la volonté de la Commission Plantations.

Des encouragements à ceux qui fleurissent leur maison ou devanture. Ils doivent continuer et même persévérer pour rendre plus accueillant notre village.

Commission Plantations : LECLERCQ Jean - CAILLEUX Nathalie -
HENOCQUE Alain - DOUDOUX René - LECAT Serge.

LECLERCQ Jean,
Président des Commissions
Bâtiments Communaux et Plantations

PERSONNEL COMMUNAL

Responsable des employés communaux, je constate que leur travail n'est pas toujours facile à organiser et à réaliser dans de bonnes conditions. Le mauvais temps et le manque d'outils adaptés en sont parfois la cause.

Depuis quelques mois un camion benne a été acheté, ce qui facilite le déplacement des employés et une organisation plus rapide des travaux.

Ce véhicule peut-être conduit par tous les employés disposant du permis de conduire VL. Il est bien évident que ce camion n'est pas pour faire du tourisme mais pour améliorer les conditions de travail.

Lors du prochain budget, de l'outillage sera prévu afin d'éviter que les employés utilisent leurs matériels personnels pour la Commune. En attendant, je tiens à les remercier.

Une permanence de sablage fut assurée pendant les congés de fin d'année, la disponibilité du personnel communal a été appréciable face aux intempéries.

D'ailleurs, il est dommage que des riverains continuent à déverser de l'eau sur la chaussée en période de gel.

L'arrosage des fleurs en période d'été fut assuré très tôt le matin par un employé.

L'accueil des locataires du gîte se fait souvent le samedi. Le ménage des lieux publics (école, salle polyvalente, mairie) est assuré régulièrement pour offrir aux utilisateurs des locaux accueillants.

Des stages de perfectionnement seront proposés aux employés afin d'améliorer leur connaissance.

LECLERCQ Jean
Responsable du Personnel Communal

RAPPEL : Réglementations diverses

1) URBANISME

Il semble nécessaire de rappeler à chacun les obligations réglementaires et législatives en matière de droit d'urbanisme.

- Il est nécessaire de déposer une "**Déclaration de travaux**" pour les extensions et constructions d'une surface inférieure à 20 m². La surface comprend l'ensemble de l'emprise au sol du bâtiment, murs inclus.

Les travaux de modification de façade existante font également l'objet d'une procédure de "**Déclaration de travaux**" (création d'ouverture de toiture, surélévation, modification de fenêtre...).

Le dossier à constituer comprend la rédaction d'un formulaire administratif à retirer en Mairie, le plan ou croquis du projet (plan, façades) avec une photographie du site avant travaux.

- **Le stationnement isolé de caravanes sur un terrain est interdit.**

L'installation de mobile-home est interdite.

Toute installation précaire ou permanente est soumise aux dispositions du Code de l'Urbanisme et du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) de Woignarue et doit faire, lorsqu'elle est permise par le droit des sols, l'objet d'une déclaration administrative. Le dossier est consultable en Mairie.

Il est rappelé que les infractions sont passibles d'amendes, les constructions ou installations non autorisées peuvent faire l'objet d'une mise en demeure de démolir.

Nous invitons chacun à régulariser les situations irrégulières. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie ou à demander toutes précisions utiles aux services de l'Équipement (Subdivision d'Ault-Frville).

2) VOIRIE COMMUNALE :

Il est **expressément interdit de porter atteinte à l'intégrité matérielle** de la voirie communale ou **de compromettre la sécurité** et la commodité de la circulation sur les voies et chemins et notamment **de rejeter** sur ces voies ou chemins et leurs dépendances **des eaux insalubres** susceptibles de causer des dégradations, de gêner la circulation ou de nuire à la sécurité publique. (**nuisances constatées en période de gel**).

Par ailleurs, sont responsables les personnes qui auront causé des accidents par la **vétusté, la dégradation, le défaut de réparation ou d'entretien des maisons** ou édifices, ou par des **encombres**, excavations ou autres travaux sur la voie publique.

3) ELAGAGE - / - CHARDONS :

Les propriétaires, locataires ou utilisateurs des terrains sont **tenus d'élaguer les arbres et les haies** dont les branches dépassent sur la voie publique.

La **destruction des chardons est obligatoire** sur tout le territoire de la Commune. La responsabilité en incombe aux exploitants ou usagers du terrain ou à défaut aux propriétaires ou usufruitiers. Cette destruction doit être terminée avant la floraison des chardons.

BUDGET 1996

Primitif et Supplémentaire

1) : FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Compte	Libellé	Montant	
60	Denrées et fournitures	130 500	Frs
61	Frais de personnel	1 473 750	Frs
62	Impôts et taxes	124 230	Frs
63	Travaux et services extérieurs	869 430	Frs
64	Participations et Contingents	760 215	Frs
65	Allocations/subventions	111 107	Frs
66	Frais de gestion	217 000	Frs
67	Frais financiers	641 769	Frs
82	Réserve (Maison Familiale)	347 500	Frs
83	Prélèvement pour investissement	737 403	Frs
		<hr/>	
		5 412 904	Frs

Recettes :

70	Produit de l'exploitation	5 400	Frs
71	Produits domaniaux	1 676 000	Frs
73	Recouvrements/subventions	448 355	Frs
74	Dotations de fonctionnement	932 927	Frs
75	Impôts indirects	72 230	Frs
77	Contributions directes (Impôts)	1 495 337	Frs
82	Excédent 95	782 605	Frs
		<hr/>	
		5 412 904	Frs

2) INVESTISSEMENT

Dépenses

13	:	Frais d'études	:	110 000	Frs
16	:	Remboursement d'emprunts (le capital)	:	524 910	Frs
21	:	Acquisitions de biens meubles et immeubles	:	518 377	Frs
23	:	Travaux de bâtiments et de voirie	:	858 533	Frs
				2 011 820	Frs

Recettes

06	:	Excédent 95	:	398 677	Frs
10	:	Subventions	:	181 299	Frs
11	:	Prélèvement sur recettes de Fonctionnement	:	737 403	Frs
14	:	Participations sur travaux d'équipement	:	208 562	Frs
25	:	Recouvrements divers (Maison Familiale)	:	255 879	Frs
	:	Produits des emprunts	:	230 000	Frs
				2 011 820	Frs

DETAIL DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

Etude Paysagère	:	100 000	Frs
Achat Mobilier/Matériel (Salle Polyvalente)	:	50 000	Frs
Eglise Vitraux + Horloge	:	52 600	Frs
Informatique Ecole + Mairie	:	20 000	Frs
Renforcement électrification	:	122 472	Frs
Car scolaire	:	268 811	Frs
CAMPING	:	249 519	Frs
Demeure d'Hautebut	:	108 272	Frs
Bâtiments Communaux	:	214 063	Frs
Plantations	:	47 466	Frs
Voirie	:	142 707	Frs
Abri-bus	:	11 000	Frs
Camion/benne	:	110 000	Frs
			1 486 910 Frs

LES ASSOCIATIONS

De nombreuses associations sont présentes dans notre commune de Woignarue. Leur but est d'organiser différentes manifestations pour animer et faire connaître notre village, en invitant les habitants de la Commune et des environs à se déplacer pour passer une journée, une nuit inoubliable.

Chaque association est représentée par un président qui est responsable de son bureau. Elle a pour Président d'Honneur Le Maire, qui mandate les subventions notées par le Conseil Municipal.

Ce dernier s'efforce d'être présent le plus possible lors des différentes manifestations. Je tiens à féliciter toutes ces sociétés qui organisent tous les ans des soirées et des concours (Choucroute - Couscous - concours de cartes ou dominos - ball-trap - fête Père Noël - tournois - fête des écoles -centre aéré - feu d'artifice) sans oublier Sainte Cécile Sainte Barbe et les aînés avec leur traditionnel parties de cartes ou dominos tous les jeudis.

Les sociétés sont subventionnées pour leur permettre de fonctionner plus aisément, en supplément des bénéfices réalisés lors des manifestations. Elles disposent donc d'un budget pour investir dans des dépenses réfléchies et utiles. Elles se doivent de présenter leur bilan annuel au Conseil.

Les 12 associations reçoivent environ 100 000 Frs.

Je vous souhaite de bonne réussite dans vos manifestations pour cette année 1997 en vous informant que la salle des fêtes est toujours réservée en priorité aux associations.

LECLERCQ Jean
Membre de la Commission des Finances

ASSOCIATION MUNICIPALE ELARGIE

DES FETES DE WOIGNARUE

L'Association créée en 1979 a remanié son bureau en 1983, Monsieur Jean LECLERCQ en assure la présidence depuis.

Composition du bureau actuel :

Président d'Honneur :	Monsieur DEVILLERS Claude (MAIRE)
Président :	Monsieur LECLERCQ Jean
Vice Président :	Monsieur HENOCQUE Alain
Trésorière :	Madame DEVILLERS Marie-Renée
Trésorier adjoint :	Monsieur CRUSEL Patrice
Secrétaire :	Madame COUBARD Claudine
Secrétaire adjointe :	Madame TAVERNIER Geneviève

Commissaires aux comptes : Messieurs LEGRAND Bernard
CAILLEUX Gabriel
HENOCQUE Jean



Nous déplorons sincèrement le décès en avril dernier de Monsieur Roland CORROYER, collègue compétent et charmant, dont l'épouse Lydie a demandé à reprendre la fonction de son mari au Comité des Fêtes.

Monsieur TIMMERMAN Albert a adressé une lettre de démission pour convenance personnelle, nous le remercions vivement pour son assiduité à nos côtés et sa jovialité.

Depuis 1994, nous pouvons dire que nos fêtes champêtres annuelles sont arrosées ! Beaucoup de travail, de frais engagés pour peu de résultat.

France cascades - Poneys avec sulkys - Courses d'autruches, qui auraient dû être de grands spectacles,...tout cela sous la pluie, mais nous gardons toujours le moral en pensant à 1997.

Fort heureusement nos brocantes qui passent un peu entre les gouttes, ont toujours du succès et nous remplissent la salle des Fêtes pour le repas du midi. Il faut dire qu'il y a du monde à WOIGNARUE le lundi de Pentecôte avec toujours plus d'exposants. Nos fêtes du 14 juillet se déroulent parfaitement bien, avec le concours de l'harmonie Municipale qui fait danser jeunes et moins jeunes, il faut dire que le répertoire est vaste...

Les jeux des enfants prennent de l'importance depuis que nous les partageons avec quelques autres Sociétés du Village.

Le petit concours de manille devient avec le repas qui suit une véritable institution bien sympathique.

Nous nous retrouvons pour clôturer la saison aux manèges gratuits pour les enfants lors de la fête de WOIGNARUE, en attendant la reprise de contact pour l'établissement du calendrier des fêtes avec la présence de tous les Présidents des Sociétés, la distribution des chocolats aux enfants des Ecoles, puis notre Assemblée Générale pour la mise au point et se détendre d'une année bien remplie, en compagnie de toutes personnes voulant se joindre à nous.

Nous avons un public fidèle qui brave toutes les intempéries pour venir nous encourager, nous leur devons beaucoup et le remercions bien sincèrement.

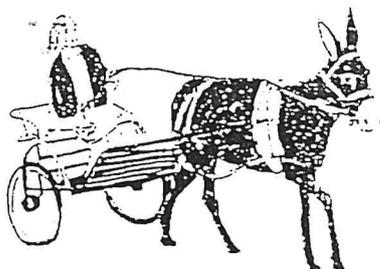
Merci à Mr et Mme DOUDOUX René qui nous prêtent gentiment leur terrain.

N'oublions pas les personnes bénévoles très dévouées.

Nous remercions Monsieur DEVILLERS Claude, MAIRE, ainsi que la Municipalité pour la confiance qu'ils veulent bien nous témoigner.

Nous rappelons qu'il est toujours possible de louer la vaisselle.

Le Président,
J. LECLERCQ



LES AMIS DES AINES DE WOIGNARUE

L'opportunité nous en étant donnée, nous commencerons par vous présenter à toutes et à tous nos meilleurs voeux pour 1997

Nous ne voudrions pas non plus oublier de vous remercier pour l'accueil réservé à nos équipes lors de leur passage et de votre générosité qui nous permet de gâter un peu plus nos anciens.

Ainsi en 1996, deux voyages ont encore pu être organisés en demandant à notre grand regret une participation pour couvrir les frais de transport, la Commune ne disposant plus du car qu'elle nous permettait d'utiliser.

Comme à l'habitude, à l'occasion de la Fête des Mères et des Pères, nous nous sommes associés à la Municipalité, en distribuant le gâteau, et lors du colis de Noël par la remise d'un bon d'achat (80 Frs cette année, résultat d'un excellent ball-trap).

D'octobre à avril, nos Aînés se réunissent le jeudi après-midi, soit pour taper les cartes, soit pour jouer aux dominos. Le goûter servi est gratuit, décision prise par l'Association en 1990.

Pour clôturer 1996, toujours grâce aux résultats du ball-trap, nous avons pu proposer une sortie cinéma, sortie fort appréciée si l'on en croit les échos.

En 1997, 10 nouveaux viendront grossir les rangs de nos plus de 65 ans, ce qui nous amènera au chiffre de 148, un bon cinquième de la population de Woignarue.

Nous sommes conscients que pour continuer à combler notre petit monde, il faudra essayer de nous investir encore plus, et à cet effet nous vous rappelons le calendrier de nos manifestations 1997, en souhaitant une bonne participation, en particulier de nos Aînés.

Assemblée générale	30 Janvier
Réunion avec Sté Bien-être	4 Février
Concours de manille	15 Mars
Ball trap	25 Mai
Brocante Onival	31 Août
Concours de manille	18 Octobre

Nous ne terminerons pas sans remercier, Monsieur Le Maire, et les Membres du Conseil Municipal pour la subvention qui nous est accordée.

Un merci chaleureux également aux bénévoles qui lors de nos festivités se joignent à nous, en particulier Monsieur BETTIG pour son dévouement le jeudi après-midi, Madame BEGUE notre cuisinière ainsi qu'à Mrs CRUSEL et FALSIMAGNE qui nous prêtent aimablement leurs véhicules à l'occasion de notre ball-trap.

Personnellement, je remercie l'équipe qui m'entoure, et qui permet d'enregistrer ces résultats positifs.

Le Président,
Jean CARRU

**ASSOCIATION DES PARENTS
D'ELEVES DE WOIGNARUE**



Nous sommes heureux de vous présenter nos vœux pour l'année 1997.
Cette année, le bureau se compose de 12 membres dont 6 au bureau :

- Président : BELPAUME Pascal
- Vice Président : DELBARRE Caroline
- Secrétaire : TOULET Maryline
- Secrétaire adjointe : TIRE Marie-Hélène
- Trésorière : BELPAUME Geneviève
- Trésorière adjointe : MALLET Dominique

L'Association organise différentes manifestations pendant l'année pour pouvoir acheter les jouets de Noël à tous les enfants scolarisés à l'Ecole de Woignarue. Les dictionnaires pour le départ en 6ème, une séance de cinéma, la journée "Bal Masqué" et une participation pour le voyage. Une subvention nous est allouée par la Commune de 2 650 Frs.

Les manifestations sont :

- le bal costumé le 12 février 1997
- le concours de dominos le 22 février 1997
- la vente du muguet le 1er mai 1997
- fête des écoles le 27 juin 1997
- assemblée générale le 25 octobre 1997
- le Père Noël le 20 décembre 1997
- les grilles pendant tout le mois de décembre

Résultat financier pour 1995 :

	Dépenses	Recettes
Excédent 94		8863.00
Assurance	693.00	
Subvention		2650.00
Soirée dominos		2159.00
Bal masqué	820.00	
Participation voyage	1325.00	
Dictionnaires	820.00	
Départ Mme SENET	438.00	
Fête des écoles buvette		263.00
Soirée loto		1495.00
Noël	3045.00	
Cinéma	1175.00	
Autorisation buvette	60.00	
Grilles		1361.00
	-----	-----
	8376.00	16791.00

Excédent 95 = 8415.00 Frs

Nous pensons vous voir plus nombreux aux manifestations qui sont organisées pour les enfants. Merci à Tous.

Le Président,
BELPAUME Pascal

CENTRE AERE

Le centre de loisirs de Woignarue a fonctionné du 1er juillet 1996 au 2 août 1996 avec un effectif de 80 enfants encadrés par une Directrice, 4 moniteurs diplômés et 2 aides. Notre souci est de former le maximum de jeunes de Woignarue.

Le budget est de 70 000 Frs :

- 40 % représente les salaires et les charges
- 20 % les activités, pêche, équitation, poneys, vélo, canoë kayak, voyage, kendo, chasse aux trésors
- 10 % le camping
- 8 % la formation
- 8 % l'assurance
- 6 % l'investissement , fournitures de bureau, frais postaux

Pour couvrir ces dépenses:

- la commune nous subventionne à 30 %
- une participation est demandée aux familles
- la caisse des allocations familiales en fin d'année nous verse des prestations

Pour le reste, nous organisons un loto et une fête de clôture.

Je remercie toutes personnes bénévoles qui ont participées au mois de juillet qui ont aidées le personnel d'encadrement.

Je remercie la commune pour la subvention annuelle et aussi pour le car que nous pouvons disposer pour le ramassage Hautebut et Onival et pour les voyages que nous avons effectué avec les activités.

Je vous rappelle que le centre de loisirs organise le 24 mars 1997 un loto et je demanderai aux familles une grande participation.

Je ne peux que féliciter tout le personnel d'encadrement car j'ai reçu dans le courant du mois d'août un rapport de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Somme dont je vous joins l'appréciation générale.

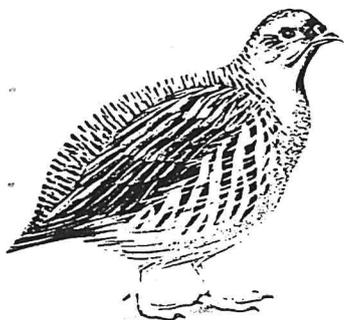
"Appréciation Générale"

Le centre est mené par une équipe motivée et une directrice dont l'intérêt pour l'animation et le bien-être des enfants d'une part et la compétence d'autre part constituent un gage de réussite pour le centre.

Inspection effectuée par : Madame France GENTILLET
Qualité : Inspecteur de la Jeunesse et des Sports
Date de l'inscription : 1er Août 1996

Les membres du bureau du centre de loisirs vous présentent leurs meilleurs voeux pour 1997.

Le Président,
Didier CARU



LA CHASSE

L'Histoire de notre société ayant déjà été décrit dans une précédente édition, je ne reviendrai pas dessus et je préfère parler de l'état actuel de la chasse sur notre commune.

Le cheptel lièvres et perdrix se porte assez bien et cela grâce à un suivi permanent.

- Plan de chasse : bagues lièvres et Perdreaux

- Comptage de printemps : Pour son bon fonctionnement il est important que le comptage de printemps soit le plus précis possible, et les chasseurs l'ont bien compris. En effet, il y a quelques années on dénombrait environ 15 participants, alors que depuis 3 ans, nous sommes plus de 50 . BRAVO ET MERCI.

- Echantillonnage d'été : comptage de jeunes par couple de perdrix, effectué par le technicien Monsieur BOUTELLIER et moi-même.

- Agrainage d'hiver très important pour la survie des oiseaux surtout en période de grands froids. Le nombre d'agrains étant toujours en augmentation. Je tiens à féliciter les 2 gardes de chasse pour leur travail et le temps qu'ils passent chaque dimanche.

- Destruction des nuisibles : la recrudescence de ceux-ci nous a obligé à acheter 2 cages à pies et 2 cages à corbeaux.

- Régulation du renard qui nous pose bien des problèmes, le piège et le gaz étant interdits, seul le déterrage très astreignant et demandant beaucoup de temps est autorisé pour la destruction.

Depuis le 1er janvier 1995, une trentaine de renard ont été tués.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour remercier la municipalité qui accorde à notre société une subvention annuelle.

Merci aussi à tous les chasseurs qui ont compris que si la chasse en plaine ne dure que quelques dimanches, elle se prépare tout au long de l'année.

Meilleurs Voeux à toutes et à tous pour l'année 1997.

Le Président,
René DOUDOUX



CLUB OMNISPORTS DE WOIGNARUE

(SECTION FOOTBALL)

Le CLUB OMNISPORTS de WOIGNARUE fut créé en 1971.

Le bureau ayant été remanié en 1996 , je vous en donne ci-après la nouvelle composition :

PRÉSIDENT D'HONNEUR
PRÉSIDENT
VICE PRÉSIDENT
TRESORIERE
SECRETAIRE
DIRIGEANTS(ES)

M. DEVILLERS CLAUDE
M. DEVILLERS CHRISTOPHE
M. LEJEUNE PHILIPPE
ME. VATTRE NOELI
ME. LEJEUNE MARIE-JOSEE
MS. VATTRE CLAUDE
FABRO ROBERT
FOURDRIN FRANÇOIS
LESOEUR JEAN CLAUDE
COUILLET VINCENT
ME. VANDESTEEENNE CORINNE

Comme écrit précédemment le CLUB OMNISPORTS DE WOIGNARUE naissait en 1971 pour sa première saison. Environ 15 licenciés permettaient de compléter la première équipe senior et défendre avec ardeur les couleurs de la commune.

Depuis ce temps, bien des joueurs ont foulé les terrains sous ce même maillot.

Aujourd'hui nous comptons **51 licenciés** parmi notre association formant ainsi **3 équipes**.

1 équipe seniors évoluant en 4ème division sous district vimeu et qui se bat pour retrouver le niveau de jeu qu'est celui de la 3ème division.

Une mission qui s'annonce actuellement possible puisque cette équipe se trouve dans les 3 premiers de son groupe.

1 équipe de cadets (-15ans) évoluant en 2ème division de leur catégorie et qui actuellement fait un très bon parcours puisqu'ils se trouvent à la troisième place à l'issue des « matches aller ».

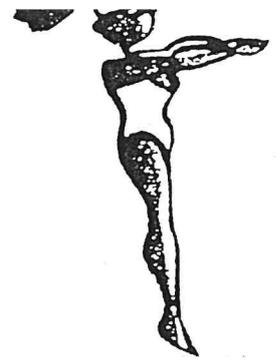
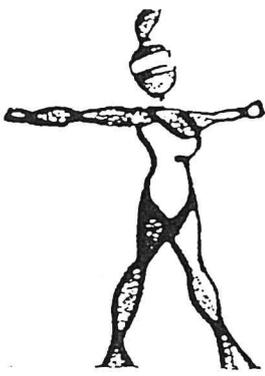
1 équipe pupilles/benjamins (-13 ans) évoluant en 2ème division de leur catégorie.
Notons que cette équipe évolue en association avec l'équipe de BOURSEVILLE , nos 2 communes n'ayant pas assez de joueurs pour former 1 équipe complète.

Pour terminer le bilan de cette association, je tiens à remercier les dirigeants du club et notamment les bénévoles qui entourent les jeunes, tous les joueurs, les sponsors du club qui nous permettent de porter de nouveaux maillots et en fin la municipalité pour son apport financier et les travaux d'entretien du terrain afin que nous puissions évoluer dans d'excellentes conditions.

Mesdames, Messieurs . au nom du Club Omnisports (section football) je tiens à vous présenter mes meilleurs voeux pour l'année 1997.

LE PRESIDENT
CH. DEVILLERS





C.O.W Section GYM

C'est la troisième saison que notre section Gym existe. Grâce à l'impulsion de Monsieur FABBRO Robert, les séances, au rythme d'une fois par semaine, de nouveau le mardi de 19 H à 20 H, se déroulent dans la salle polyvalente idéale pour cette activité.

Il faut peu de matériel : une paire de ballerine, un tapis de sol et voilà, nous sommes prêts à nous échauffer. Je dis "prêts", il serait plus exact de dire "prêtes" car hormis notre entraîneur, c'est la gent féminine qui y est exclusivement représentée.

La séance débute par un échauffement accompagné de mouvements légers et faciles. Tout le corps est mis à contribution mais en douceur, suivant les possibilités de chacune. Rien n'est imposé ou exigé. Tout se déroule dans la bonne humeur. C'est réellement une heure de détente. A la fin de la séance, nous nous sentons bien, relaxées et décontractées. Notre maxime pourrait être "Bien dans son corps, bien dans sa tête".

Tous les membres de l'Association se joignent à moi pour féliciter et remercier Monsieur FABBRO Robert pour sa grande capacité à animer notre cours qui est ouvert à toutes et à tous de 15 à 75 ans.

Malheureusement, la saison prochaine, Monsieur FABBRO Robert ne pourra plus assurer l'animation. Nous le regrettons vivement.

Mais il ne sera pas question que notre section gym s'arrête. Pour cela, nous recruterons un(e) animateur(trice) agré(e) et nous vous invitons à venir nous rejoindre, et à consacrer une heure de votre temps combien précieux, mais tellement bon pour votre bien-être.

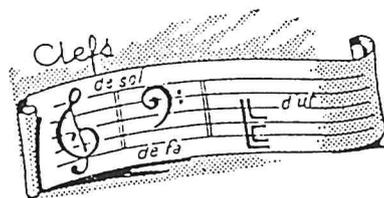
A TOUTES ET A TOUS

BONNE ANNEE

Madame DEFACQUE Annie

**PARCOURS
DU COEUR.**





L'HARMONIE

Ayant déjà participé plusieurs fois à la rédaction du Bulletin Municipal, une nouvelle sollicitation ne m'a pas tellement motivé. Certes, j'apprécie que des pages soient réservées aux associations et leur liberté de pouvoir s'exprimer tant par leurs aspirations, leurs réalisations, leurs réussites et aussi leurs déceptions. Disons qu'elles n'ont pas privées de ce privilège si l'on se reporte aux bulletins des années 1984, 1991, 1993 et 1995.

Un esprit pervers pourrait penser que le Conseil Municipal, donnant la parole aux associations avoue qu'il n'a pas grand chose à dire en ce qui le concerne. Je me garderai bien d'abonder dans ce sens. Je ne doute pas qu'il est conscient du devoir d'informer, non pas tellement de ce qui a été fait, mais de ce qui pourrait être fait.

Il faut, aussi avec beaucoup d'objectivité reconnaître que les associations ont la charge d'animer la vie communale et qu'elles s'en acquittent très bien.

Enfin, me direz-vous, quel rapport a tout cela avec l'Harmonie? Aucun bien sûr. Mais vous écrire que les Musiciens ont défilé le 14 Juillet, le 11 Novembre, ont donné un Concert et fêté la Sainte Cécile, c'est la routine et cela n'apporte pas beaucoup d'eau au moulin.

Heureusement, il y a eu deux événements qui ont échappé au quotidien. En 1996, une épidémie de mariages a sévi à l'Harmonie. Un virus comme on en voudrait beaucoup. Et je te convole par ci et je te convole par là ! Déjà, en 1995, c'est Hélène qui a donné l'exemple. Puis en 1996, Lionel, Sylvie, Christine et Françoise.

Les jeunes épouses avaient déjà été à l'honneur en tant que Saintes Cécile. J'étais avec fierté et déférence leur Chevalier Servant.

Mais quelle satisfaction pour l'Harmonie de manifester la solidarité à ces unions célébrées dans la tradition de certaines valeurs avec la complicité du Maire et du Curé. Ces festivités très conviviales ont resserré les liens d'amitié qui existent parmi les familles des musiciens et leurs amis.

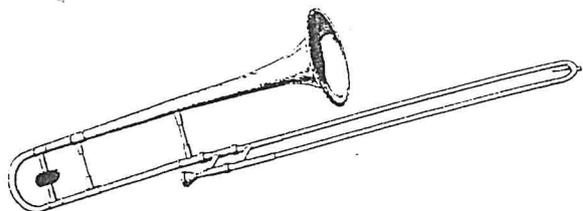
En renouvelant mes voeux de bonheur aux jeunes époux, je les remercie de m'avoir fourni un sujet de dissertation et de m'avoir évité de toucher le fond de l'inspiration.

Autre événement que je qualifie de vital c'est l'intégration de cinq élèves de l'école de musique Caroline, Elodie (c'est presque Mélodie) Geoffroy, Isabelle et Eric. Les personnes présentes à notre dernier concert en l'Eglise ont pu constater que ces jeunes étaient sur la bonne voie et heureux d'être parmi les exécutants après les fastidieuses, mais nécessaire leçons de solfège. C'est pour eux une étape décisive de franchie.

En 1997, l'Harmonie va poursuivre son programme coutumier, mais très chargé, consigné sur le calendrier des fêtes et pour le plaisir de tous, je l'espère.

Les soirées choucroute en 1997 connaîtront sans doute le même succès. Que les habitués et les "nouveaux" n'hésitent pas à nous rejoindre.

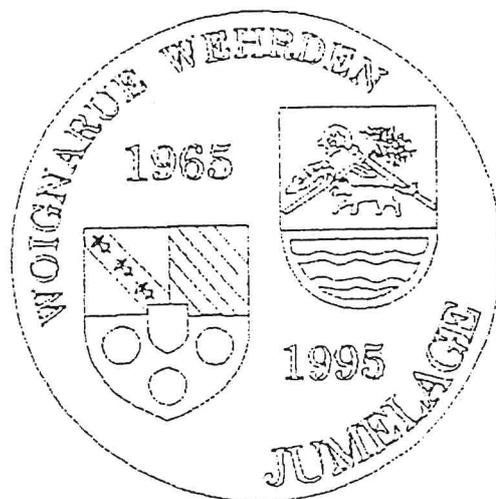
L'Harmonie et moi-même vous souhaitons "eine bouëne ennée".



Le Président,
Albert TIMMERMAN



JUMELAGE
WOIGNARUE
WEHRDEN



Depuis notre dernier rendez-vous dans le bulletin municipal, nombres d'évènements se sont produits durant ces deux dernières années.

Tout d'abord en Mai 95, le Jumelage a fêté ses 30 ans d'existence, anniversaire se déroulant pour la deuxième fois dans notre village. En effet, en 1965, Monsieur LAMBERT et son Conseil Municipal décide de sceller l'union de nos deux communes, témoignant ainsi de la volonté, de la Fraternité dans une Europe nouvelle et d'établir des relations amicales, fraternelles et durables.

En cette occasion et pour marquer cet événement chaque famille s'est vu remettre une médaille avec le blason des deux communes (vous en voyez la reproduction au début de cette page).

La chose ne fut pas simple à trouver, le blason de Woignarue n'existait pas. Après diverses recherches, j'ai suggéré au Conseil Municipal, la composition de deux armoiries. Celles des Familles d'Amerval et Le Prévost toutes deux ayant vécu dans notre village.

Le Conseil en a décidé l'adoption après délibération.
Sincères remerciements.

En Mai 96, Monsieur Dieter Sonst, Maire de Werhden, a tenu à remercier lors de notre déplacement, notre nombreuse délégation composée de 44 personnes dont 15 jeunes. Effectivement, il fallait donner du renouveau à ce voyage pour développer encore nos liens d'amitié et témoigner notre volonté d'union dans une ambiance de convivialité et de fête.

Chaque année, des échanges de cadeaux se forment entre le Comité de Jumelage d'une part et nos Sapeurs Pompiers d'autre part. Oh surprise, lors de la réception au local du Corps de Sapeurs Pompiers de Werhden. En effet, ceux-ci ont offert au Comité et à l'Amicale des Sapeurs Pompiers un camion citerne de 2600 litres à faibles kilométrages, de type Mercedes, suite au renouveau de leur parc de véhicules.

Déception auprès de nous tous et incompréhension lorsque nous avons appris que Monsieur Le Maire n'en voulait pas pour Woignarue. Je n'épiloguerai pas plus sur cette décision. Or, ce camion par décision des Werhdinois et de leur Maire est quand même arrivé chez nous le 23 novembre.

A cette date celui-ci se trouve, comme vous avez pu le lire par voie de presse, à l'école des jeunes Sapeurs Pompiers de Friville-Escarbotin.

Le Comité de Jumelage reçoit cette année, la délégation de Werhden du 8 au 11 Mai.

Nous leur souhaiterons un bon séjour et en cette occasion ,il y aura diverses manifestations dont un repas ouvert à tous le 9 mai. Nous comptons beaucoup sur votre participation.

Voici quelques dates à retenir :

- le 4 mars - assemblée Générale
- le 9 avril - Couscous - Musette
- le 20 avril - Cross des sapeurs pompiers et du Jumelage
- du 8 au 11 mai - réception de la délégation allemande.

Bonne et Heureuse Année à Tous

Le Président,
TOULET Daniel

30 Jahre Partnerschaft "Woignarue - Wehrden"

"Wehrden ist stolz auf seine französischen Freunde und die Partnerschaft!"



UNC - AFN

Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord

La Section UNC AFN a été créée en 1970. Ce fût il y a plus de 26 ans maintenant, la première section de la Somme. A l'époque, elle était intercommunale.

Les fondateurs furent : Mss CAILLEUX Gabriel, TAVERNIER Michel, LEJEUNE Guy, BECQUET Roger et le regretté secrétaire DERAMBURE Daniel avec qui nous avons connu d'inoubliables soirées de franche camaraderie.

Le drapeau de la section a été remis le 27 avril 1976.

Le dimanche 7 septembre 1997, un nouveau drapeau sera officiellement remis en présence des personnalités locales et régionales. Dès maintenant nous invitons la population à prendre date et à s'associer à cette manifestation.

Au cours de l'année écoulée, suite à la démission du Président des Anciens Prisonniers de la Guerre de 39 -45, la section a pris l'engagement auprès de la municipalité d'apporter le soutien moral et matériel aux cinq anciens Prisonniers de Guerre de la Commune, âgés de 80 ans.

Notre association participe à toutes les manifestations patriotiques et aux deuils des anciens des différents conflits, domiciliés dans notre village.

Pour votre information, le bureau est ainsi composé :

- Président : CAILLEUX Gabriel
- Vice-Président : ALUISSETTI Louis
- Secrétaire : LEGRAND Bernard
- Trésorier : LEJEUNE Guy
- Porte drapeau (AFN) : BRIET Michel
CARU Jean
- Porte drapeau (39-45) : BEAURAIN André
PREUX Raymond

Actuellement, la section compte 18 adhérents. Ceux qui ne l'ont pas encore fait, anciens d'AFN ou d'autres conflits peuvent la rejoindre.

En début de l'année 1997, le Président et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs voeux. Ils souhaitent que 1997 soit une année de Paix dans le Monde et de Solidarité entre toutes les générations.



Le Président,
CAILLEUX Gabriel

CALENDRIER DES FETES 1997

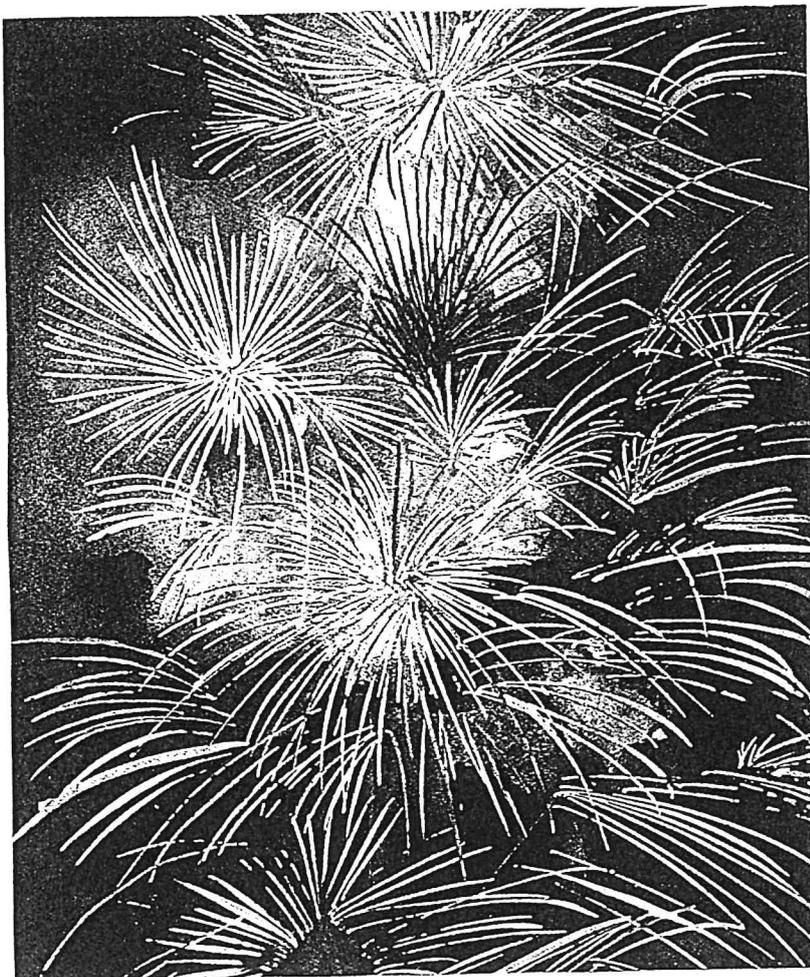
- JANVIER
- 11 - Voeux au Chef de Corps des Pompiers
 - 25 - Assemblée générale du Comité des Fêtes
 - 30 - Assemblée Générale des Aînés
- FEVRIER
- 8 - Concours de manille du Comité des Fêtes
 - 11- Repas du Comité des Aînés
 - 12- Bal costumé pour enfants par les Parents d'élèves
 - 22- Concours de dominos par les Parents d'élèves
- MARS
- 4 - Assemblée générale du Jumelage
 - 8 - Soirée choucroute de l'Harmonie Municipale
 - 15- Concours de manille des Aînés
 - 22- Loto du Centre Aéré
- AVRIL
- 5 - Couscous du Jumelage
 - 20- Cross des Pompiers et Jumelage
- MAI
- 1 - Vente de muguet par les Parents d'élèves
 - 8 - Messe en Musique - Défilé
 - 8 au -11- Réception des Allemands par le Jumelage
 - 11- Fête d'HAUTEBUT - Concert de l'Harmonie
 - 18- Fête champêtre du Comité des Fêtes
 - 19- Brocante du Comité des Fêtes
 - 25- Ball-trap des Aînés
 - 31- Friandises distribuées aux Aînés
- JUIN
- 20- Fête de la Musique
 - - Voyage des Aînés
 - 20- Feu de la SAINT-JEAN des Pompiers
 - 21-22- Soirée du C.O.W - Matches
 - 27- Fête des Ecoles
 - 29- Festival de musique à BETHENCOURT Sur Mer
 - 30- Ouverture du Centre Aéré
- JUILLET
- 13- Déplacement de l'Harmonie concert à VAUDRICOURT
Retraite aux flambeaux - feu d'artifice au stade
Bal animé par l'Harmonie Municipale
 - 14- Défilé - jeux pour les enfants - concours de manille
 - 18- Concert de l'Harmonie au camping et défilé VIEIL ONIVAL
 - 27- Fête de WOIGNARUE - Concert l'après-midi
 - 28- Messe en musique - Courses cyclistes
 - 29- Tickets gratuits pour les manèges
- AOUT
- 2- Clôture du Centre Aéré
 - 31-Brocante à ONIVAL du Comité des Aînés

SEPTEMBRE - 7- Remise du drapeau des A.F.N
-14- Repas des Aînés
vers -20- Voyage des Aînés

OCTOBRE -11- Choucroute de l'Harmonie Municipale
-18- Concours de manille des Aînés
-25- Couscous du C.O.W

NOVEMBRE - 8- Concert de l'Harmonie Municipale
-11- Messe en Musique - Défilé
-15- Loto des Parents d'élèves
-23- Sainte CECILE
-24- Assemblée générale des A.F.N
-25- Calendrier des Fêtes

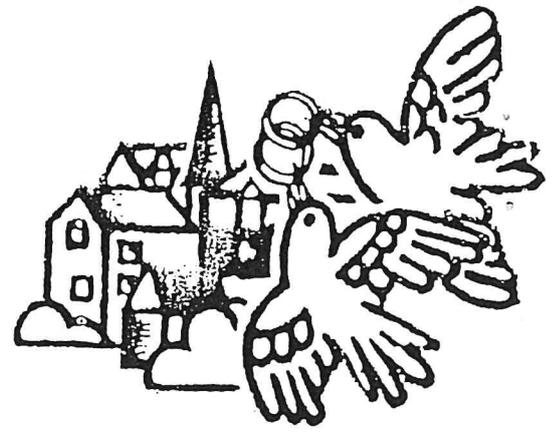
DECEMBRE -14- Sainte BARBE
-19- Assemblée générale de l'Harmonie Municipale
-19- Distribution de chocolats aux enfants
-20- Père NOËL





ETAT CIVIL

ANNEE 1996



NAISSANCES

ROUSSEL Mathieu
CHEVALIER Dylan
PINCHON Dylan
DOUDOUX Maxime
PINEAU Cécile

Rue du Haut
Grande Rue
HAUTEBUT
Rue du Moulin
Place de l'Eglise

11 Février 1996
1er Avril 1996
28 Mai 1996
07 Juillet 1996
9 Novembre 1996

MARIAGES

DE KÉIZER Stéphane et ADAM Béatrice
FOYART Alain et DOUDOUX Sylvie
MICHEL Philippe et MICHELET Catherine
DEVEY Hugues et LECLERCQ Florence
BETHMONT Michel et RUELLE Jeannine
BRETIN Franck et BRENET Christine
MARTIN Christophe et DOUDOUX Françoise
DEPOILLY André et LEFEBVRE Corinne

1er Juin 1996
22 Juin 1996
29 Juin 1996
29 Juin 1996
6 Juillet 1996
6 Juillet 1996
20 Juillet 1996
28 septembre 1996

DECES

BRIET Paul
HONORE épouse CARRU Paulette
GIORGIUTTI Norbert
DESCAIRES épouse CALBOURDIN Raymonde
MONBORGNE René
CORROYER Roland
DOURLENS Louis
RICHY Louis
LEJEUNE Rège
VASSEUR épouse DERAMBURE Mauricette

9 Janvier 1996 à Abbeville
2 Février 1996 à Woignarue
21 Mars 1996 à Abbeville
30 Mars 1996 à St Valéry
11 Avril 1996 à Woignarue
11 Avril 1996 à Woignarue
14 Mai 1996 à Abbeville
24 Mai 1996 à Abbeville
6 Novembre 1996 à Abbeville
11 Novembre 1996 à St Valéry